Nations Unies A/57/788

Assemblée générale

Distr. générale
16 avril 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session
Point 126 de l'ordre du jour
Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Rapport sur la passation par profits et pertes du matériel appartenant aux contingents dans les missions liquidées

Note du Secrétaire général*

1. Les informations figurant dans le présent rapport, qui font suite au rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/C.5/56/43, sont présentées en application de la décision 56/470 de l'Assemblée générale.

2. Le présent rapport fait le point du traitement et du règlement des cas de passation par profits et pertes du matériel appartenant aux contingents (voir annexe).

3. Comme il est indiqué dans le rapport sur le budget du compte d'appui pour la période 2001-2002 (A/55/862), il restait à régler 1 365 cas en tout. Tous ces cas ont été traités et les États Membres concernés ont été priés de marquer leur accord sur les montants proposés pour remboursement. Sur un montant total remboursable de 34 818 855 dollars, 27 561 460 dollars ont été payés; un montant de 2 348 538 dollars a été certifié ou inscrit dans les sommes à payer; on attend l'accord de cinq États Membres sur des montants remboursables s'élevant au total à 3 861 455 dollars; et un montant de 1 047 403 dollars est en attente de financement pour certification. En outre, un montant de 67 727 dollars, correspondant à des paiements excessifs faits au titre des facteurs d'utilisation par rapport au montant des profits et pertes approuvé, a été inscrit dans les sommes à recevoir.

Conclusion

4. Le Secrétariat prie les États Membres de donner leur accord sur les montants proposés afin de les certifier d'ici au 30 juin 2003.

* La soumission du présent document a été retardée du fait qu'il a fallu attendre l'accord des pays fournisseurs de contingents sur les montants remboursables proposés.

03-32729 (F) 020503 020503

Annexe

Situation des cas de passation par pertes et profits dans les missions liquidées

	Missions liquidées[a]	*Nombre de cas de passation par pertes et profits qui doivent encore être traités en juillet 2001*	*Nombre de cas de passation par pertes et profits traités en décembre 2002*	*Montant pour lequel l'accord du pays fournisseur de contingent doit être obtenu (dollars É.-U.)*	*Montant en attente de financement*	*Montant certifié ou inscrit dans les sommes à payer (dollars É.-U.)*	*Montant payé aux pays fournisseurs de contingents au 14 avril 2003*	*Montant total à rembourser*	*Sommes à recevoir des pays fournisseurs de contingents*
1	MANUH	2	2	–	–	–	31 864	31 864	–
2	ONUMOZ	11	11	114 339	–	128 961	9 664	252 964	–
3	MINUAR	43	43	–	–	–	2 226 317	2 226 317	–
4	UNAVEM/MONUA	28	28	14 814	1 047 403	–	–	1 062 217	(1 437)
5	ONUSOM	29	29	1 973 929	–	2 022 385	8 294 863	12 291 177	–
6	FORPRONU	1 242	1 242	1 758 373	–	115 562	16 998 752	18 872 687	(66 290)
7	APRONUC	10	10	–	–	81 630	–	81 630	–
	Total	**1 365**	**1 365**	**3 861 455**	**1 047 403**	**2 348 538**	**27 561 460**	**34 818 855**	**(67 727)**

[a] MANUH = Mission d'appui des Nations Unies en Haïti;
ONUMOZ = Opération des Nations Unies au Mozambique;
MINUAR = Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda;
UNAVEM/MONUA = Mission de vérification des Nations Unies en Angola (I à III)/Mission d'observation des Nations Unies en Angola;
ONUSOM = Opération des Nations Unies en Somalie (I et II);
FORPRONU = Force de protection des Nations Unies;
APRONUC = Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge.